

Avant-propos

J'ai le plaisir de présenter l'analyse de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) pour 2022 concernant la situation mondiale en matière de précurseurs. La situation est plus complexe que jamais, comme en témoigne le présent rapport, qui met en évidence les problèmes liés aux produits chimiques non placés sous contrôle international. Les gouvernements ont néanmoins déterminé que ces produits avaient servi à la fabrication illicite de drogues et les ont portés à l'attention de l'OICS, en application de l'alinéa b du paragraphe 12 de l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

L'OICS félicite les gouvernements qui communiquent des informations sur les nouveaux produits chimiques et les nouvelles méthodes de détournement, et constate l'augmentation du volume des données fournies au moyen du formulaire D. Il les prie instamment de présenter des informations complètes, notamment sur les méthodes de détournement et la fabrication illicite, pour permettre une analyse sérieuse et l'identification de nouvelles tendances.

L'OICS rappelle qu'il a à cœur de fournir aux gouvernements, par l'intermédiaire de son secrétariat, l'assistance technique dont ils ont besoin pour remédier à cette lacune et mettre en place une action efficace, à l'échelle internationale, pour lutter contre le détournement et l'utilisation de produits chimiques inscrits et non inscrits pour la fabrication illicite de drogues.

En mars 2022, suivant la recommandation de l'OICS, la Commission des stupéfiants a décidé de placer sous contrôle international trois précurseurs du fentanyl et d'un certain nombre d'analogues du fentanyl. Deux de ces substances sont des produits chimiques étroitement apparentés, question que la Commission a également abordée pour la première fois dans sa résolution 65/3. Par cette résolution, elle encourage les gouvernements à placer sous contrôle national non seulement des substances isolées mais également des groupes de produits chimiques apparentés. L'OICS se félicite de cette approche, qui permet d'empêcher que des produits chimiques de substitution étroitement apparentés ne commencent à être utilisés en réaction à un placement sous contrôle international. Le développement de ce phénomène de substitution par des produits chimiques non placés sous contrôle suscite l'inquiétude depuis plusieurs années.

Afin d'appuyer l'action des gouvernements dans un contexte mondial de plus en plus complexe et changeant, l'OICS a regroupé les travaux qu'il menait au titre des articles 12 et 13 de la Convention de 1988 au sein d'une nouvelle stratégie, qui porte sur les précurseurs et les équipements destinés à la fabrication illicite de drogues. Cette stratégie, qui s'appuie sur les réussites en matière de contrôle international des précurseurs, applique les concepts qui fonctionnent aux produits chimiques non placés sous contrôle ainsi qu'aux équipements essentiels à la fabrication de drogues. Elle souligne qu'il importe d'associer un large éventail de secteurs industriels dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, et qu'il est nécessaire d'aider les gouvernements à renforcer les partenariats public-privé dans leurs différents contextes nationaux.

L'importance de la coopération avec l'industrie est également mentionnée dans le chapitre thématique du présent rapport, qui examine le rôle crucial que joue le secteur d'activité lié à Internet, notamment les prestataires de services Internet et de messagerie électronique, les médias sociaux et les plateformes de commerce électronique interentreprises, en ce qu'il facilite le trafic de précurseurs.

Enfin, je tiens à remercier les gouvernements qui collaborent avec l'OICS au développement et au fonctionnement du système international de contrôle des précurseurs depuis sa création, en 1992.

L'OICS compte sur les États Membres pour continuer de l'aider à mettre en œuvre la nouvelle stratégie, qui est nécessaire pour élaborer une action collective face aux nouveaux défis qui se présentent à nous.



La Présidente de l'Organe international de contrôle des stupéfiants,
Jagjit Pavadia